

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Noël BREVAN

Choses de France

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1916, tome 15, p. 142-147

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Choses de France

Lorsque, il y a vingt-six mois, les armées de Guillaume II, en bataillons innombrables, se ruaient sur la Belgique, les Allemands n'étaient pas seuls à être persuadés de l'écrasement rapide, de la défaite irrémédiable de la France : quels que fussent, par ailleurs, leurs sentiments pour cette nation, la plupart des neutres ne partageaient-ils pas la même conviction ? La force et la supériorité allemandes n'étaient-elles pas si évidentes qu'elles ne pouvaient pas ne pas triompher d'un pays qui paraissait donner des signes manifestes d'anarchie et de décadence ?

Ce qu'il advint des espérances des uns, des sombres pronostics des autres, les faits sont là qui le proclament avec une singulière éloquence ! Non seulement la France a su parer le coup de l'adversaire, mais elle a donné la riposte d'une main si ferme et si tenace, que les chances de victoire passent visiblement de son côté. Aussi, ce prodigieux renversement de fortune, probablement unique dans l'histoire, est-il volontiers attribué, par beaucoup de nos contemporains, à une intervention particulière de la Providence. Les autres, sans s'élever si haut, veulent voir dans le magnifique spectacle que la France présente depuis deux ans, une nation nouvelle, née au mois d'août 1914, se substituant à l'ancienne, comme sous le coup de baguette d'une fée bienfaisante.

Il ne s'agit nullement, cela va sans dire, d'éliminer si peu que ce soit, l'action de la Providence dans les fastes de l'humanité et le dicton bien connu sera toujours vrai : « L'homme s'agite et Dieu le mène ». Du reste, l'histoire de France, par la voix de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, protesterait bien haut contre semblable prétention. Mais la certitude de l'intervention divine dans la vie des peuples ne nous interdit point de chercher la relation entre

les faits et leurs causes naturelles, d'étudier la situation des différents pays dans leur vivante réalité pour saisir les conséquences logiques qui en découlent.

Ainsi, sans restreindre en rien le secours que Dieu a pu prêter à la France, aux jours critiques de 1914, sans invoquer contre l'Allemagne la sentence des Anciens : « *Quos vult perdere Jupiter dementat* », il me semble que le succès des armées françaises et l'attitude admirable du pays paraîtraient moins étonnants, si la situation politique et l'état religieux de la France, avant la guerre, étaient plus connus et surtout mieux compris.

A vrai dire, les griefs contre la France ne manquaient pas, au début de la guerre ; on ne se faisait pas faute de les lui reprocher, même en les exagérant. Que de fois, par exemple, n'a-t-on pas établi le contraste entre la corruption française et la vertu allemande ! Depuis, les faits se sont chargés de démontrer la fragilité d'une vertu élevée si haut et de provoquer l'effondrement de qualités plus artificielles que sérieuses.

Mais les défauts d'autrui n'excusent pas les nôtres, ses erreurs ne justifient pas nos propres égarements et l'impartialité nous oblige de reconnaître que, à l'inverse de l'Allemagne, la France était manifestement en proie à l'athéisme officiel, à la corruption politique, à la désunion, à l'anarchie parlementaire, aux pires doctrines du socialisme envahissant et... à bien d'autres maux encore.

Du moins, n'est-ce pas sous cet aspect lamentable que tout récemment le monde catholique voyait ou se représentait la *Fille aînée de l'Eglise* ? qu'à nos yeux attristés apparaissait la très noble nation française, — *Nobilissima Gallorum gens* — comme l'appelait l'immortel Léon XIII ?

Pour qu'un pays, en apparence tombé si bas, passe tout d'un coup, sans transition, de l'état de décadence à l'héroïsme merveilleux, unanime et soutenu que la France déploie depuis plus de deux ans, il faut nécessairement admettre, à moins de se retrancher derrière le miracle,

que le mal était plus apparent que le réel, qu'il n'affectait que les éléments superficiels de la nation et n'en avait pas contaminé la masse. La tranquillité et le calme ne cessent pas de régner dans les couches profondes des eaux, alors qu'à la surface, les vagues se heurtent, que furieuses elles battent les rives à coups redoublés, se précipitent sur les quais, menaçant les promeneurs pacifiques qu'elles mettent en fuite.

Ne serait-ce pas pour avoir négligé de pénétrer dans les profondeurs de la nation française que nous nous sommes laissés étourdir par les agitations de ses politiques et de ses mécréants ? que nous avons attribué à des causes internes les maux qui, de l'extérieur, ont fondu sur elle, tels les germes de décomposition qui altèrent la face externe d'un beau fruit ?

Maintes fois, les Français, — les catholiques français surtout, — s'apercevant de notre erreur, nous en ont avertis, nous demandant de ne pas confondre le gouvernement avec la vraie France, de ne pas juger celle-ci d'après celui-là. Cette distinction n'est-elle pas bien subtile et doit-on l'admettre ? Est-il vraisemblable qu'une nation puisse se prétendre catholique et saine alors que ses gouvernants professent l'athéisme, font la guerre à l'Eglise et à ses institutions ? Dans un régime républicain et démocratique se peut-il que les magistrats qui exercent le pouvoir, ne soient pas, en quelque sorte, l'expression concrétisée de la mentalité, de la volonté et des aspirations nationales ?

Bien qu'à première vue, il paraisse difficile d'établir une distinction entre un pays et les magistrats qui le gouvernent, il faut convenir, qu'en ce qui concerne la France, cette distinction s'impose si l'on veut juger équitablement ce pays et comprendre le caractère des troubles qui l'agitaient avant la guerre. Un coup d'œil très rapide sur son histoire depuis 1870 fera aisément comprendre l'origine et le caractère de ce dualisme.

La capitulation de Napoléon III, à Sedan, (1^{er} septembre 1870) amena la chute de l'Empire. L'Assemblée Nationale, élue en 1871, pendant la guerre, avec mission de donner à la France un gouvernement régulier, fut impuissante à restaurer la monarchie, faute d'entente entre les diverses fractions royalistes et, en 1875, elle votait, à *une voix de majorité*, la Constitution républicaine.

Il importe souverainement de remarquer cette très faible majorité pour l'instauration de la République, car elle prouve jusqu'à l'évidence que, dès le début du régime actuel, la France se trouvait divisée en deux camps à peu près égaux : les républicains et les anti-républicains. Ceux-ci acceptaient provisoirement le nouveau régime, résolus à lui substituer, au plus tôt, la Monarchie ; ceux-là, au contraire, étaient décidés à lutter par tous les moyens, pour briser toute tentative de restauration monarchique. Qu'on se rappelle : la démission de Mac-Mahon en 1879 ; l'invalidation de nombreux députés royalistes aux élections de 1886 ; l'Affaire Boulanger, en 1890.

Cette lamentable scission, dont les conséquences devaient être si funestes à la France, explique toute la suite des événements de sa politique intérieure depuis 1875. L'union ne pouvait être rétablie que par un rapprochement loyal des deux camps ou par le fait que l'un aurait renoncé à réaliser ses aspirations, à la vue du triomphe incontestable du camp adverse. Aucun des deux partis n'ayant voulu abaisser les armes, la lutte se poursuivit donc, tantôt violente, tantôt sourde, entre royalistes et républicains, avec un avantage de plus en plus marqué par ces derniers.

Or, si l'on veut bien considérer que le camp royaliste groupait la majeure partie des éléments conservateurs et religieux de la nation, il sera facile de comprendre que les républicains devaient fatalement être entraînés vers la politique antireligieuse. Faute d'éléments modérateurs

à droite sur lesquels elle aurait pu s'appuyer, la majorité républicaine du Parlement devait nécessairement se recruter à gauche et au centre. Celui-ci, tiraillé en deux sens opposés, ne pouvait manquer d'être absorbé en majeure partie par la gauche dont les diverses fractions comprenaient des éléments de plus en plus avancés. Leur influence s'accroissant de jour en jour, les républicains de gauche ne se contentèrent plus de lutter contre les partisans de la Monarchie ; ils s'attaquèrent à tout ce qui leur paraissait être, à tort ou à raison, favorable ou simplement sympathique à la royauté : d'où la lutte contre les ordres religieux et les congrégations enseignantes ; contre l'armée dont les chefs étaient accusés de manquer de sympathies pour le régime ; contre l'Eglise, par la confiscation de ses ressources matérielles ; contre la magistrature pour avoir des tribunaux à la dévotion des politiciens. Et comme il est difficile de s'arrêter sur une pente aussi glissante, on en vint à faire cause commune avec les socialistes, en épousant la plupart de leurs revendications contre les capitalistes et les patrons.

Ainsi, les républicains après avoir éliminé des conseils de la nation presque tous leurs adversaires royalistes, se trouvaient débordés, à leur tour, par des factions politiques dont l'existence est une menace perpétuelle pour la société elle-même : ce sont les politiciens de cette trempe qui triomphèrent aux élections de 1914. La guerre seule a pu les empêcher de donner toute leur mesure : ce sera, peut-être, un de ses grands bienfaits pour la France.

Ici, on objectera, non sans raison apparente, que ces tristes événements, y compris la guerre, ne se seraient pas produits si les catholiques et les conservateurs de France avait accepté la République, au lieu de la bouder et de la laisser accaparer par les politiciens et par les socialistes. Cela n'est que trop vrai et ils porteront devant l'histoire la responsabilité d'avoir joué l'existence de leur

Patrie, pour tenter la restauration d'une monarchie incertaine. Laissons-leur toutefois l'excuse de la fidélité chevaleresque — vertu bien française — à leurs sentiments, puisque Léon XIII, ce grand ami de la France, y perdit son latin, ou à peu près, à vouloir les raisonner.

Quant au clergé que l'on voudrait englober dans la même réprobation que les royalistes, il faut lui rendre cette justice qu'il a fait tout ce que lui était possible, étant donnée la manière dont le gouvernement comprenait l'application du Concordat. En vertu des articles organiques, il ne voulait plus voir dans l'épiscopat et le clergé français, que des salariés et des fonctionnaires : toute tentative d'indépendance était vite réprimée. Par ailleurs, il n'est pas dans l'esprit de l'Eglise de fomenter des troubles ou de s'élever contre les pouvoirs établis, lorsque la morale et la doctrine ne sont pas directement en jeu.

Cet exposé est bien incomplet, malgré sa longueur ; il est surtout très imparfait. Cependant, tel quel, il permettra au lecteur de se rendre compte que la politique intérieure de la France ne peut pas être comparée à celle d'un pays, Monarchie ou République, dont la forme du gouvernement n'est pas discutée, à moins que ce ne soit par les anarchistes. Pour juger de la situation intérieure de la France, avant la guerre, il faut tenir compte de cette partie importante de la nation, très attachée aux meilleures traditions françaises et à la foi des ancêtres, qui ne veut, ni pour or ni pour argent, de la forme républicaine du gouvernement. On peut la critiquer et la blâmer, mais on ne peut nier son existence, encore moins l'empêcher de vouloir qu'on ne la confonde pas avec ceux qu'elle ne reconnaît pas pour les chefs de la nation. Il y a là un *fait* qu'on ne peut pas rejeter.

Est-il nécessaire d'ajouter que dans les milieux républicains, nombreux sont ceux qui se refusent à voir dans les élections de 1914 et dans le procès Caillaux, l'image vraie et sincère de la France républicaine ?

Noël BREVAN.